

1. Record Nr.	UNINA9910416493203321
Autore	Conchon Anne
Titolo	Le péage en France au XVIIIe siècle : Les privilèges à l'épreuve de la réforme // Anne Conchon
Pubbl/distr/stampa	Vincennes, : Institut de la gestion publique et du développement économique, 2013
ISBN	2-8218-2842-X
Descrizione fisica	1 online resource (583 p.)
Altri autori (Persone)	WoronoffDenis
Disciplina	388.1/14
Soggetti	Tolls - France - History - 18th century Transportation and state - France - History - 18th century Privileges and immunities - France - History - 18th century
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	<p>Les péages constituent sous l'Ancien Régime un motif fréquent de plaintes de la part des voituriers qui dénoncent les lenteurs et les surcoûts imposés à la circulation marchande. Plus encore, le péage est mis en cause au XVIIIe siècle dans sa fonction et ses fondements. Attentive à la diversité des acteurs et des intérêts en jeu, Anne Conchon s'attache ici à montrer comment l'institution du péage s'est progressivement modifiée, pour survivre au démantèlement de la féodalité qui l'avait engendrée. La monarchie avait créé en effet une commission, chargée dans un premier temps de vérifier la légalité des perceptions et de réviser les tarifs, avant de tenter, sans y par-venir, de supprimer les péages. Ce n'est qu'après l'abolition des droits féodaux par la Révolution française, que l'État conféra à cette fiscalité une légitimité nouvelle. Cette redéfinition du péage, au cours du XVIIIe siècle, n'est pas seulement le fait d'une monarchie incapable de réformer sans achopper sur l'épineuse question des privilèges. Elle s'inscrit, plus généralement, dans les mutations économiques et sociales qui traversent en profondeur le siècle des Lumières. Coach drivers in the Ancien Régime often complained about tollgates being slow and making it expensive to transport merchandise. Tolls came under keen criticism for their design and principle in the 18th century.</p>

Anne Conchon homes in on the players and interests to show how the tollgate institution gradually changed to survive the dismantlement of the feudal system that created it. The monarchy set up a commission to verify the legality of the tolls and review the toll rates before it unsuccessfully tried to withdraw the tollgates. It was only when the French Revolution abolished feudal law that the State gave this tax a new legitimacy. The redefinition of the toll in the 18th century was more than just the act of a monarchy incapable of reforming without tripping over the thorny question of privileges. It was part and parcel of...

---